Factsheet Éthiopie

Mai 2023

1 Faits et chiffres (voir aussi la page web de BBC)

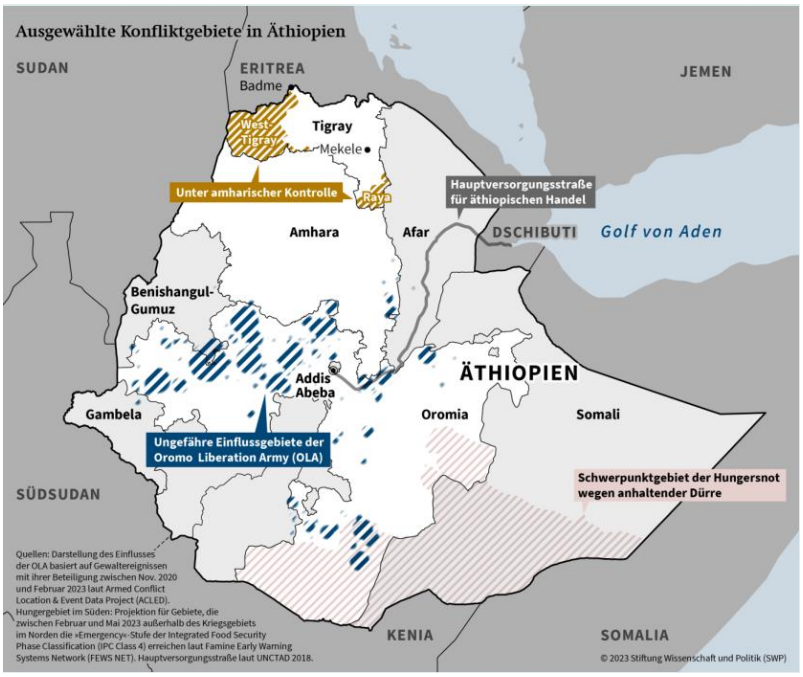

Carte, Stiftung Wissenschaft und Politik, 2023

11 États régionaux, chacun correspondant à un groupe ethnique, et deux villes-régions : Addis-Abeba et Dire Dawa (villes-régions), Afar, Amhara, Benishangul-Gumuz, Gambela, Harar, Oromia, Sidama (depuis le 18 juin 2020), Somali, Tigré, Région des Nations, Nationalités et Peuples du Sud (RNNPS), Éthiopie du Sud-Ouest (depuis novembre 2021)

Population : 126 millions selon les estimations. L'urbanisation progresse rapidement. En 2021, plus de 20 % de la population éthiopienne vivait dans des agglomérations.

Religions (estimations 2016) : 44 % de la population appartient à l'Église orthodoxe éthiopienne ; 31 % d'Éthiopien-ne-s sont musulman-e-s et 23 % sont protestant-e-s ; les Tigréen-ne-s et les Amharas sont à majorité chrétienne, tandis que les Afars, les Somalis et environ la moitié des Oromos sont musulman-e-s. Après des années de conflit violent au sein de l'Église orthodoxe éthiopienne pour tenter de marginaliser les Oromos, trois archevêques oromos ont fondé une nouvelle Église. Un travail de négociation a mis fin au conflit en janvier 2023.

Système politique, EPP : fédéralisme ethnique. De 1991 à la prise de pouvoir par Abiy Ahmed en 2018, le EPRDF (Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien) dirigeait le pays sous la conduite du TPLF (Front de libération du peuple du Tigré). En décembre 2019, l'EPRDF a été dissout et le Parti de la prospérité (EPP) lui a succédé. Tous les partis rassemblés sous l'EPRDF et tous ses partis alliés à l'exception du TPLF se sont regroupés sous l'EPP : l'Oromo Democratic Party (ODP), l'Amhara Democratic Party (ADP), le Southern Ethiopian People's Democratic Movement (SEPDM), l'Afar National Democratic Party (ANDP), le Somali Democratic Party (SDP), le Harari National League (HNL), le Benishangul Gumuz People's Democratic Party (BDP) et le Gambella People's Unity Democratic Movement (GPUDM).

2 Profils à risque

- **Les opposant-e-s politiques, les personnes critiques à l'égard du gouvernement, les journalistes et les professionnel-le-s des médias.** Les personnes critiques à l'égard du gouvernement, les professionnel-le-s des médias et les journalistes critiques, les activistes sur les réseaux sociaux, les partisan-e-s et les sympathisant-e-s (y compris les membres de leur famille) du Front de libération de l'Oromo (OLF), des Qeerroo, de l'*Oromo Federalist Congress* (OFC), des partis nationalistes Amhara (tels que le NAMA et le Baladera), du TPLF ou des mouvements séparatistes. En mai 2021, le gouvernement éthiopien a qualifié le TPLF et l'Armée de libération de l'Oromo (OLA) « d'organisations terroristes ». Depuis, les partisan-e-s de ces partis sont massivement persécuté-e-s. En mars 2023, le TPLF a été retiré de la liste des groupes terroristes.
- **Les femmes.** Dans le conflit au Tigré, le viol, la torture et l'esclavage sexuel sont utilisés comme arme de guerre contre les femmes et les filles. Les femmes célibataires, en particulier, sont victimes de discrimination ainsi que de violences sexuelles et de violences liées aux genres (mariage forcé, mutilations génitales féminines).
- **Les enfants.** Mutilations génitales féminines, mariage forcé. Les jeunes membres des Qeerroo et d'autres mouvements de jeunesse qui ont participé à des manifestations.
- **Les personnes LGBTQI+.** Les relations sexuelles entre personnes de même sexe sont interdites et passibles de peines de prison pouvant aller jusqu'à quinze ans. La stigmatisation, les tabous et la discrimination sont ancrés dans la société. Il n'existe aucune protection contre la discrimination ou les crimes de haine.
- **Les membres de certains groupes ethniques.** Surtout le long des frontières entre les régions. Le contexte et la situation individuelle sont des facteurs déterminants. Les membres de l'ethnie tigréenne ont été persécuté-e-s dans tout le pays pendant la guerre du Tigré. Les organisations de défense des droits humains parlent de nettoyage ethnique.
- **Les personnes réfugiées érythréennes.** Expulsion de personnes vivant dans les camps de réfugiés de la région du Tigré, exécutions, déportations vers l'Érythrée.

3 Derniers développements

Détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire. Les conflits et l'instabilité dans plusieurs régions ainsi que la sécheresse ont exacerbé l'une des plus grandes catastrophes humanitaires au monde. En 2022, plus de 20 millions de personnes ont eu besoin d'une assistance humanitaire. Cette même année, la population civile a été la cible d'exactions des forces de sécurité, d'attaques de groupes armés et de violences ethniques meurtrières, en particulier dans le Tigré et en Oromia. En mars 2022, les conflits et les catastrophes naturelles ont causé le déplacement de 5,6 millions de personnes à l'intérieur du pays.

Guerre dans la région du Tigré. La guerre dans la région du Tigré s'est poursuivie en 2022. Dans l'ouest du Tigré, les forces de sécurité et les milices de la région Amhara ont continué leur campagne de nettoyage ethnique contre la population tigréenne, ce qui constitue un crime contre l'humanité. Les autorités éthiopiennes ont maintenu le siège imposé à la région du Tigré et violent ainsi le droit humanitaire international. De la mi-décembre 2021 au 1er avril 2022 puis de fin août au 16 novembre 2022, aucun convoi humanitaire n'est entré dans la région. En août 2022, l'ONU soulignait la grave crise alimentaire au Tigré, faisant état d'une insécurité alimentaire dans 89 % des zones étudiées et d'un enfant sur trois âgé de moins de

cinq ans souffrant de malnutrition aiguë. Les forces gouvernementales et leurs alliés se sont livrés à des expulsions forcées, des massacres, des violences sexuelles, des bombardements aveugles, des pillages et des attaques contre des écoles et des hôpitaux. En 2022, le conflit armé dans le Tigré a également eu des répercussions sur d'autres régions du pays, notamment dans les régions Amhara et Afar. Dans l'Afar, les affrontements le long de la frontière avec le Tigré qui ont commencé fin décembre 2021 entre les forces du TPLF et celles de l'Afar se sont intensifiés au début de l'année 2022 et des meurtres, des bombardements et des pillages commis par les forces du TPLF ont été signalés. Le 2 novembre 2022, le gouvernement fédéral éthiopien et le TPLF ont conclu un accord de cessez-le-feu.

Actions répressives contre la population tigréenne. Bien que l'état d'urgence décrété dans tout le pays en novembre 2021 ait été levé le 15 février 2022, les citoyen-ne-s tigréen-ne-s sont toujours victimes d'arrestations arbitraires, y compris les Tigréen-ne-s expulsé-e-s d'Arabie saoudite. Selon Amnesty International, les détentions de Tigréen-ne-s ordonnées par le gouvernement dans l'ouest du Tigré, l'Afar, l'Addis-Abeba, l'Amhara et d'autres régions du pays pourraient s'apparenter à des crimes de guerre.

Escalade de la violence en Oromia. Selon la fondation allemande Wissenschaft und Politik, les conflits en Oromia et les tensions entre les Oromos et les Amharas seraient, depuis fin 2022, les plus nuisibles à Abiy Ahmed et à la stabilité de l'Éthiopie. L'association Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED) avance aussi que l'Oromia est devenue la région la plus instable du pays. Bien que l'ethnie oromo, qui comprend environ un tiers de la population, soit la plus importante d'Éthiopie, elle n'a jamais joué de rôle important dans l'histoire du pays. Beaucoup d'Oromos, surtout les jeunes, reprochent à Abiy Ahmed, lui-même Oromo, de s'inspirer du centralisme amhara. En 2018, le Front de libération de l'Oromo (OLF) a signé un accord de paix avec le régime éthiopien et de nombreux partisans en exil sont retournés au pays. Cependant, un groupe de partisans extrémistes de l'Armée de libération de l'Oromo (OLA) n'a pas déposé les armes. Outre les attaques contre les infrastructures civiles, des affrontements ont lieu entre les forces de l'OLA et la milice amhara Fano et les forces armées éthiopiennes (ENDF). Les Oromos craignent que la milice Fano n'occupe des terres qui appartiendraient aux Amharas, comme c'est le cas dans la région du Tigré. Les conflits territoriaux entre les Oromos et les Amharas sont ainsi politisés par les groupes armés des deux parties. L'escalade de la violence a commencé en novembre 2022, mais aux mois d'août et de septembre, des membres de la milice amhara Fano et de l'OLA avaient déjà tué des centaines de civils appartenant aux groupes ethniques oromo et amhara lors d'affrontement dans la zone Horo Guduru Wellega (en Oromia). L'OLA et le gouvernement éthiopien ont entamé des négociations de paix début mai 2023, mais les parties ne sont pas parvenues à un accord.

Ethno-nationalisme et augmentation des conflits ethniques. Les conflits ethniques et les mouvements ethno-nationalistes ont connu une augmentation drastique depuis avril 2018. Outre les victimes des conflits entre Oromos et Amharas, des milliers de civil-e-s ont été tué-e-s et déplacé-e-s lors d'affrontements armés et d'actes de violence qui se sont produits dans les régions de Somali, Gambela, Benishangul-Gumuz et dans la Région des Nations, Nationalités et Peuples du Sud.

Le gouvernement recourt aux anciens instruments de répression. Malgré les preuves de plus en plus nombreuses que des violations du droit international ont été commises par les parties au conflit dans le Tigré et en Oromia, les efforts du gouvernement pour rendre compte

des abus en cours ou passés ont été insuffisants. Des exécutions extrajudiciaires, des arrestations de masse, des détentions arbitraires et des violences contre les civil-e-s ont eu lieu dans plusieurs régions confrontées à l'instabilité, à la violence et aux conflits. Les journalistes et les individus critiques à l'égard du gouvernement ou qui expriment des opinions différentes de celles du gouvernement font l'objet de menaces, d'arrestations et d'expulsions. Entre les mois de mai et juillet 2022, plus de 4500 personnes ont été arrêtées lors de raids dans la région de l'Amhara. Des politiciens d'opposition membres de l'OLF, emprisonnés depuis 2020, sont restés en détention en dépit de multiples ordonnances judiciaires demandant qu'ils soient libérés sous caution.

4 Pratique des autorités suisses

Chiffres du SEM pour 2022. Taux de reconnaissance 38,1 % ; taux de protection 72,4 % (décision positive + AP). Ces deux valeurs ont augmenté par rapport à l'année 2019 (taux de reconnaissance 15,3 % ; taux de protection 45,9 %).